

Partie d'épreuve	Dossier	Annexe (page)	Points
A - Partie écrite			/60
➤ <u>Reconnaissance des végétaux</u>	2	• Annexe 2 (page 6) / 2
	3	• Annexe 9 (page 17) / 8
			/10
➤ <u>Technologie professionnelle</u>	1	• Annexe 1 (page 4) / 3
	2	• Annexe 3 (page 7) / 3
		• Annexe 4 (page 8) / 3,5
		• Annexe 5 (page 9) / 5,5
➤ <u>Dessin d'art appliqué à la profession</u>			/20
▪ Croquis (corsage)	1	• Annexe 7 (page 13) / 4
▪ Étude préparatoire du bouquet	2	• Annexe 6 (pages 10 et 11) / 8
▪ Dessin couleur de la composition piquée	3	• Annexe 8 (page 15) / 8
➤ <u>Botanique</u>			/15
▪ Questions 1 - 2 - 3 - 4	3	• Annexe 10 (page 18) / 3
▪ Question 5		• Annexe 10 (page 19) / 1,5
▪ Tableau (A)		• Annexe 11 (page 20) / 4
▪ Feuilles/fonctions (B)		• Annexe 11 (page 21) / 6,5
B - Partie pratique		X	/120
➤ Technique de montage	1	 / 25
➤ Corsage	1	 / 15
➤ Bouquet	2	 / 40
➤ Technique de tigeage/dressage	1	 / 10
➤ Composition piquée	3	 / 30
⇨ Pénalisation (organisation, propreté du poste de travail) - 10 points maximum			/180
			/180
		=	/180
▪ note arrondie au 1/2 point supérieur		 / 20

GROUPEMENT EST	SESSION 2004	BARÈME	TIRAGES
C.A.P. Fleuriste	SUJET 1	Code :	
ÉPREUVE : E.P.1 - Pratique professionnelle en atelier de production		Durée : 6 h 00	Page 1 / 1

SUJET N° 1

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE E.P.1 : 6 heures

Horaire journée : 8 h 30 - 12 h 00 = 3 h 30
13 h 30 - 17 h 25 = 3 h 55

amplitude : 7 h 25 pauses comprises.

Matin : 3 h 30 dont 55 minutes de pause → soit 2 h 35 de travail

Après-midi : 3 h 55 dont 30 min de pause → soit 3 h 25 de travail

▪ Partie écrite :

↻ matin	1 h 20	}	3 h 15
↻ après-midi	1 h 55		

▪ Partie pratique :

↻ matin	1 h 15	}	2 h 45
↻ après-midi	1 h 30		

- À partir de 9 h 00, la commission d'évaluation de pratique peut évaluer le tigeage (phase 1), puis à compter de 9 h 30 le montage (phase 2). L'évaluation de ces 2 travaux doit être terminée à 12 heures.
- Le bouquet (phase 3) est évalué après la pause de midi (à partir de 13 h 30). Le corsage est évalué à compter de 14 h 30 et la composition piquée à 16 h 30.
- Les candidats auront en permanence, sous pochette A4 transparente, l'organisation du déroulement de l'épreuve.
- Lors des réalisations florales (bouquet, corsage, composition piquée), le candidat disposera de ses croquis ou dessins effectués au préalable. Ces derniers seront protégés par une pochette A3 transparente.

GROUPEMENT EST		SESSION 2004	Note au Jury	
C.A.P. Fleuriste		Sujet 1	Code :	
ÉPREUVE : E.P.1 - Pratique professionnelle en atelier de production			Durée : 6 h 00	Page 1/1

C.A.P. FLEURISTE
E.P.1 - PRATIQUE PROFESSIONNELLE
 en atelier de production

ORGANISATION DES ENVELOPPES « sujets »

PREMIÈRE ENVELOPPE :

DOSSIER N° 1

- Phase 1
- Phase 2

de 08 h 30 à 09 h 55

<u>5 feuillets</u>	{	Document candidat	1/1
		Mise en situation	1/21 et 2/21
		Dossier n°1 - phases 1 et 2.	3/21
		Annexe 1	4/21

DEUXIÈME ENVELOPPE :

DOSSIER N° 2

- Phase 3

de 10 h 05 à 12 h 00

<u>6 feuillets</u>	{	Dossier n°2	5/21
		Annexe 2	6/21
		Annexe 3	7/21
		Annexe 4	8/21
		Annexe 5	9/21
		Annexe 6	{ 10/21 (format A3) Canson 11/21

TROISIÈME ENVELOPPE :

DOSSIER N° 1

- Phase 4

de 13 h 30 à 14 h 15

<u>2 feuillets</u>	{	Dossier n°1 - phase 4	12/21
		Annexe 7	13/21 (format A4) Canson

QUATRIÈME ENVELOPPE :

DOSSIER N° 3

- Phase 5

de 14 h 30 à 16 h 15

<u>2 feuillets</u>	{	Dossier n°3 - phase 5	14/21
		Annexe 8	15/21 (format A3) Canson

CINQUIÈME ENVELOPPE :

DOSSIER N° 3

- Phase 6

de 16 h 30 à 17 h 25

<u>6 feuillets</u>	{	Dossier n°3 - phase 6	16/21
		Annexe 9	17/21
		Annexe 10	18 et 19/21
		Annexe 11	20 et 21/21

GROUPEMENT EST		SESSION 2004		Organisation	
C.A.P. Fleuriste		Sujet 1		Code :	
ÉPREUVE : E.P.1 - Pratique professionnelle en atelier de production				Durée : 6 h 00	
				Page 1/1	

EPREUVE EP1 – EXAMEN PONCTUEL

- * Le sujet proposé à l'examen doit être une mise en situation où botanique, technologie professionnelle et dessin d'art appliqué à la profession seront présents en amont ou en aval d'un travail floral.
- * Ce nouveau concept illustrant la réalité professionnelle au niveau V est intéressant mais suppose une organisation rigoureuse de l'épreuve d'examen. (découpage horaire, succession des travaux écrits et pratiques, organisation des locaux). Les aspects organisationnels ont été évoqués, des propositions formulées par les participants. Dans chaque académie, il convient de réfléchir dès à présent à cette organisation.

Quelques principes sont rappelés :

- ◆ Préserver l'anonymat lors de l'évaluation des travaux floraux des candidats.
 - ◆ Ménager la parité dans les jurys : professionnel – formateur de LP ou CFA.
 - ◆ Réunir les membres du jury en préalable et expliciter l'utilisation des grilles.
 - ◆ Exiger une notation « consensuelle » et non simple moyenne.
 - ◆ Renseigner la case « observations » sur la grille pour tout constat, anomalie, dysfonctionnement ou note particulièrement faible.
- * **Question :** Comment prendre en compte dans l'évaluation la préparation du travail et la gestion du plan de travail.

Solution envisagée :

- ◆ Remettre aux surveillants des épreuves une grille très simple permettant l'observation des candidats lors des différentes épreuves. (Voir ci-après).
- ◆ « Pénaliser », le cas échéant, de 1 à 10 points maximum sur 120 le candidat particulièrement non organisé.
- ◆ Faire apparaître la pénalisation opérée dans la zone « observations » sur la grille EP1.
- ◆ Modèle de grille à l'usage des surveillants.

CAP Fleuriste	Session :
Centre d'examen :	

CANDIDAT'S N° (*)							
TRAVAUX							
▪ Techniques de montage.							
▪ Travail « de remontage ».							
▪ Bouquet							
▪ Tigeage							
▪ Réalisation piquée							
Pénalisation éventuelle (de 0 à 10 points maximum).							

(*) Pour chaque candidat indiquer dans la colonne " + " si l'organisation est satisfaisante, "- " dans le cas contraire.

Établissement :

Candidat :

Nom :

Prénom

CAP FLEURISTE

EP1

PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ATELIER DE PRODUCTION

DOCUMENT RÉCAPITULATIF DE L'ÉVALUATION PAR CONTRÔLE PONCTUEL

A – Partie écrite : 3 H 15 minutes

- Reconnaissance des végétaux (15 minutes) } / 40
- Technologie et/ou botanique (1H 30 minutes) }
- Dessin d'art appliqué à la profession (1H 30 minutes) /20

TOTAL A (Ne pas arrondir)

/ 60

B – Partie pratique : 2 H 45 minutes

- Technique de montage (30 minutes)
- Travail floral faisant appel aux techniques de remontage (30 minutes) / 15
- Bouquet lié de type décoratif (30 minutes) / 40
- Technique de dressage (15 minutes) / 10
- Réalisation piquée (1 heure)

TOTAL B (Ne pas arrondir)

/ 120

TOTAL A + B

/ 180

NOTE

/20

(arrondie au ½ point supérieur)

CRITERES D'EVALUATION	I ¹⁾	M	S	TS
-----------------------	-----------------	---	---	----

TECHNIQUES DE MONTAGE	/ 25			
Respect des végétaux	0,5	1	1,5	2
Montage adapté	1	3	4	6
Durabilité du montage	1	3	4	6
Délicatesse du montage en fonction des végétaux et du travail à réaliser	2	4	6	8
Finition, propreté	0,5	1,5	2	3

TRAVAIL FLORAL faisant appel à des techniques de remontage	/ 15			
Respect du sujet, respect de la commande	0,5	1	1,5	2
Aspects esthétiques : ▪ esthétique et finesse de la réalisation	1	2	3	4
Aspects techniques : ▪ équilibre : fleurs, végétaux, couleurs, accessoires ▪ finition, exécution soignée	2	4,5	6	9

BOUQUET LIE DE TYPE DECORATIF (30 tiges minimum)	/ 40			
Respect du sujet, respect de la commande	0	2,5	3	5
Aspects esthétiques : ▪ équilibre visuel : - forme du bouquet - valeur des végétaux - répartition des fleurs, couleurs et accessoires	2,5	5	7	10
Aspects techniques : ▪ Préparation des végétaux ▪ Faisceau ▪ Respect de la valeur des végétaux ▪ Maintien du bouquet ▪ Finition : lien, netteté du point d'attache	5	12,5	20	25

CRITERES D'EVALUATION	(1)	M	S	TS
------------------------------	-----	---	---	----

TECHNIQUE DE DRESSAGE (Diriger, dresser, tige)				/ 10
Respect des végétaux	0,5	1	1,5	2
Dextérité / rapidité	1	2	3	4
Travail correctement effectué en fonction du végétal	1	2	3	4

REALISATION PIQUEE				/ 30
Respect du sujet, respect de la commande	1	2	3	4
Aspects esthétiques :	1,5	3	4	6
- Equilibre visuel (proportions, volumes)				
- Lignes, couleurs				
Aspects techniques :	5	10	15	20
- Préparation de la base ou du contenant				
- Préparation des végétaux				
- Respect de la valeur des végétaux				
- Solidité, durabilité				
- Finition				

(1) cercler la note retenue

= Insuffisant ; M = Moyen ; S = satisfaisant ; TS = très satisfaisant

OBSERVATIONS :	
-----------------------	--

Reconnaissance des végétaux (15 minutes)

Technologie et/ou botanique (1 H 30 minutes)

/ 40

N.B. : → La reconnaissance des végétaux

Le candidat doit reconnaître 20 végétaux de préférence parmi ceux qu'il va utiliser pour les différentes réalisations. Le nom botanique (genre et espèce) et le nom usuel sont exigés pour chaque végétal.

Pour 5 végétaux, le candidat précisera également la famille. La reconnaissance peut s'effectuer à partir des végétaux ou supports photographiques ...

→ Technologie professionnelle et/ou botanique

Les questions posées seront de préférence liées aux travaux de réalisation, aux végétaux et matériaux utilisés lors de l'épreuve dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

Dessin d'art appliqué à la profession

/ 20

Les questions posées seront de préférence liées aux travaux de réalisation, aux végétaux et matériaux utilisés lors de l'épreuve dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.

DESSIN D'ART APPLIQUE A LA PROFESSION	(*)				/ 20
Observer, traduire les caractéristiques formelles et structurelles d'éléments végétaux					
Proposer une organisation formelle colorée					
Traduire un message, une émotion					
Justifier, argumenter un choix					

(*) selon le sujet proposé les points sont répartis entre les 4 critères d'évaluation.